



Accident AVP conflit avec assurance conducteur

Par **ANNIECLAUDE**, le **13/07/2016** à **11:53**

Ma fille a été victime d'un AVP le 19 novembre 2015 . Fracture de la L3 type c . Corset et lit médicalisé pendant pendant 3 mois , morphine et anti dépresseur pendant 6 mois .En arrêt de travail depuis le 19/11/15 l'assurance du conducteur nous propose 3000 euros . e plus tjrs pas entendu par la gendarmerie !!! es-ce normal ? merci pour votre réponse